

COMMUNIQUE DE PRESSE CONJOINT

N°003/LSHI/05/2022

Kinshasa-Mahagi-Lubumbashi-Watsa-Kolwezi, le 31 Mai 2022

Dossier LITHIUM de Manono.

Les Organisations et plateformes de la Société Civile signataires du présent communiqué de presse observe une grande agitation depuis que l'entreprise minière DATHCOM MINING SAS a présenté son Etude de Faisabilité, sous la direction de l'entreprise australienne AVZ Minerals, au gouvernement et obtenu des avis techniques favorables du Ministère des mines en vue de la transformation de son Permis de Recherche (PR) Numéro 13359 en Permis d'Exploitation (PE) pour l'exploitation industrielle du lithium qu'elle a découvert et que madame la Ministre Antoinette N'SAMBA KALAMBAYI a donné son avis favorable en tant qu'autorité de tutelle.

Les signataires rappellent à tout le monde que la Société Civile est très bien informée qu'à ce jour, seul DATHCOM MINING SAS a réalisé des études géologiques avec l'appui des ingénieurs de la Cominière, entreprise publique de l'Etat et partenaire de la joint-venture.

Les signataires du présent communiqué recommandent au gouvernement congolais de tenir compte du Rapport de l'Inspecteur Général des Finances (IGF) de fin Mars 2022, dont les observations définitives ont été envoyées au gouvernement et Cominière le 04 avril 2022, sur l'actionnariat et les agitations pour le contrôle de DATHCOM MINING SAS par différents nouveaux intéressés dont les chinois de ZIJIN ayant acheté 15% des parts de Cominière dans la joint-venture en violation des lois de la République.

Les signataires du présent Communiqué de presse conjoint sollicite l'attention particulière de Son Excellence Monsieur le Président la

République, Chef de l'Etat et gardien des intérêts miniers de la population afin qu'aucun officiel, de la Présidence à la Cominière, de ne pas user du trafic d'influence n'y d'être en conflit d'intérêts à propos du lithium de Monono.

Les organisations signataires au Cadastre Minier de notifier sans délai DATHCOM MINING SAS concernant son Permis d'Exploitation conformément aux instructions de Madame la Ministre des mines, et aux services techniques du gouvernement d'accompagner ce partenariat à procéder sans délai au développement de cet ambitieux et important projet minier dans le respect de sa planification, pour l'intérêt de la population.

Les signataires recommandent à toutes les autorités politiques et minières du pays de travailler à la protection du climat des affaires.

Les organisations et plateformes signataires :

- Réseau des Communicateurs de l'Environnement (RCEN), Lubumbashi
- Plateforme des Organisations de la société civile intervenant dans le secteur Minier (POM), Lubumbashi et Kolwezi
- Press-Club RDC, Lubumbashi
- Réseau des Communicateurs Humanitaires, Lubumbashi
- Tous Pour la RDC, Kinshasa
- Comprendre et Agir dans le Secteur Minier Industriel et Artisanal, Kolwezi et Lubumbashi
- Plateforme des Organisations de la Société Civile Oeuvrant dans la Décentralisation et les Finances Publiques (PODEFIP), Lubumbashi et Kolwezi
- Réseau des environnementalistes et communicateurs sur les Ressources Naturelles (Haut-Uélé, Bas-Uélé et Ituri)
- Fédération des Exploitatnts Artisanaux du Territoire de Watsa, Haut-Uélé
- LICOCO, Kinshasa
- CERN CENCO, Kinshasa
- Touche Pas A Mon Cobalt, Kolwezi et Haut-Katanga
- Société Civile, Secteur Kibali
- Nouvelle Société Civile Congolaise, Territoire de Watsa
- Club Bunker, Kinshasa
- THE HOUSE OF CONGOLESE HUMAIN RIGHTS RDC
- Cadre de Concertation de la Société Civile du Lualaba

Actions Contre la Corruption et la Fraude (ACOF), Kinshasa
-Société Civile du Congo (SOCICO/Haut-Uélé)
-Cercle pour la Promotion de Droits de l'homme (Haut-Uélé)
-Me Lolo BITUM LOPA, Chercheur sur les ressources naturelles et droit
des communautés riveraines.